



AN 2026
26-052

République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT-SIX, le 24 juin à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la mairie au 1 avenue de la Division Leclerc, sous la présidence, de Madame Virginie MEUNIER, Maire d'Aubergenville.

Présents :

Mme Virginie MEUNIER, M. Mario MANCUSO, Mme Fabienne PAULIN, M. Dimitri MENDY, Mme Laurence DENAND, M. Carlos SOARES, Mme Peggy FRANÇOIS, M. Hervé RIOU, Mme Anaïs MASIDI, M. Mohamed ZERKOUN, M. Ali HADIK, Mme Nathalie COLAS, M. Lionel LECLER, Mme Lauren FERREIRA DOS SANTOS, M. Jérémy LEFEBVRE, Mme Élodie MACHADO, M. Dominique SMITTARELLO, M. Mougwana AHMADA DJAE, Mme Claudine ARNOUD, M. Grégory BRACCIALE, Mme Sophie DELAISSE, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Jean-Yves SAUVÉ, Mme Sandrine ZELLER-BAS, Mme Marie-France PLANCHON, M. Philippe DEFOSSE-HORRIDGE

Absents ayant donné procuration :

Mme Valérie MASSICOT, procuration à Peggy FRANÇOIS
M. Gilles LÉCOLE, procuration à Élodie MACHADO
Mme Sophie PRIMAS, procuration à Fabienne PAULIN
Mme Mathilde BLACHE-MINDET, procuration à Laurence DENAND
M. Joël DANIEL, procuration à Jérémy LEFEBVRE
M. Guillaume BASSET, procuration à Thierry MONTANGERAND

M. Ali HADIK est élu secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

17/06/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	27
Votants	33

DATE D'AFFICHAGE :

17/06/2026

**OBJET : MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS BUDGÉTAIRES
CRÉATION ET SUPPRESSION DE POSTES**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2313-1 et R2313-3,

Vu le Code général de la fonction publique, notamment son article L313-1,

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

REÇU EN PREFECTURE

le 01/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800291-20260624-DEL26_052-D

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée,

Vu l'avis du Comité Social Territorial de la collectivité en date du 11 juin 2026,

Considérant qu'il est proposé au regard du fonctionnement et des besoins actuels de la collectivité, une mise à jour du tableau des effectifs,

Considérant la volonté de la collectivité de renforcer sa politique éducative en direction de la jeunesse, nécessitant pour ce faire la création de deux postes d'éducateurs au sein de la filière animation,

Considérant l'opportunité de faire évoluer le poste d'animateur commerces de proximité, actuellement disponible, vers des missions transversales sous l'intitulé de "Chargé(e) de mission Relations Entreprises, Jeunesse et Développement Territorial",

Considérant qu'au regard des autres mouvements de personnel (départs, avancements de grade, recrutements), il convient d'ajuster l'ensemble des postes ouverts par grade au sein du tableau des effectifs,

Considérant que les postes ouverts au présent tableau des effectifs sont prioritairement pourvus par des agents titulaires, à défaut, les missions pourront être exercées par un agent contractuel sur la base de l'article L.332-8 du Code général de la fonction publique, avec une rémunération calculée par référence à la grille indiciaire du cadre d'emplois correspondant,

Considérant que l'ensemble de ces créations, suppressions et modifications se traduit par les évolutions globales suivantes :

Grade ou emploi	Total postes ouverts AVANT modification	Total postes ouverts APRÈS modification
FILIERE ADMINISTRATIVE		
Rédacteur principal 1ère classe	5	6
Rédacteur principal 2e classe	7	6
Rédacteur	10	9
Adjoint administratif principal de 1ère classe	14	17
Adjoint administratif principal de 2e classe	14	15
FILIERE TECHNIQUE		
Agent de maîtrise	7	6
Adjoint technique principal de 1ère classe	12	13
Adjoint technique	50	51

REÇU EN PREFECTURE

le 01/07/2026

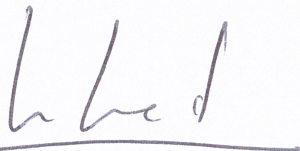
Application agréée @egalite.com

FILIÈRE ANIMATION		
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	5	6
Adjoint d'animation principal de 2e classe	7	8
Adjoint d'animation	39	35
FILIERE POLICE MUNICIPALE		
Chef de service de la PM 2ème classe	0	1
FILIÈRE SANITAIRE ET SOCIALE		
Educateur de Jeunes Enfants classe exceptionnelle	2	3
Educateur de Jeunes Enfants	2	4
SECTEUR MÉDICO-SOCIAL		
Auxiliaire de puér classe norm	10	9

Ayant entendu l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (33 Voix Pour)

- **ARTICLE 1 : ADOPTE** la mise à jour du tableau des effectifs,
- **ARTICLE 2 : CONFIRME** que les crédits nécessaires sont prévus au budget de l'exercice en cours.
- **ARTICLE 3 : DONNE** tous pouvoirs à Madame le Maire ou toute personne dûment habilitée, pour exécuter la présente délibération.

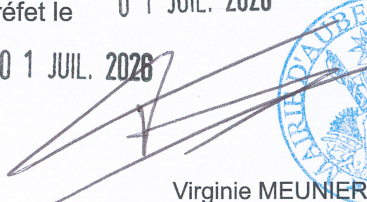


Ali HADIK,
Secrétaire de séance

*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*

Virginie MEUNIER,
Maire d'Aubergenville



AUBERGENVILLE (Yvelines) Certifié exécutoire le présent acte transmis à M. le Sous-Préfet le 01 JUL. 2026 Et publié le 01 JUL. 2026  Virginie MEUNIER, Maire d'Aubergenville



REÇU EN PREFECTURE
le 01/07/2026
Application agréée E.égalité.com